

DEC141194DR03

Décision donnant délégation de signature à M. Gilles Bergametti pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7583 intitulée Laboratoire Inter-universitaire des Systèmes Atmosphériques (LISA)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123228DGDS du 21 décembre 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7583, intitulée Laboratoire Inter-universitaire des Systèmes Atmosphériques (LISA), dont le directeur est Gilles Bergametti ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Geneviève Tual, IE2 au CNRS, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Créteil, le 8 avril 2014

Le directeur d'unité
Gilles Bergametti

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014